

SUPER U

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

www.creditmutuel.fr

FONTOY - 3 DECEMBRE 2017

28^{ème} MARCHE POPULAIRE INTERNATIONALE

FFSP



5 et 10 km

Visa n° 2017-57-346-F

à travers champs et forêts

F1217

Organisation assurée par
La Renaissance Fenschoise

Reconnaissance de mission d'utilité
publique par arrêté N°01256 du
02.08.2001

Agrément ministériel du 20.06.2006



Carola

Partenaires de la FFSP

www.ffsp.fr

EMAIL : contact@ffsp.fr

Imprimé par l'association

Ne pas jeter sur la voie publique

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

Départ et arrivée

Collège Marie Curie - Rue de Verdun - 57650 FONTOY (Moselle)

Heures de départ

De 7 h 00 à 13 h 00

Fermeture des contrôles

15 h 00

Heure limite d'arrivée

16 h 00

Parcours

A travers champs et forêts

Participation

Ouverte à tous, enfants de moins de 10 ans accompagnés

Licence de participation

La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre **une cotisation de participation sans souvenirs de 2 €**. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit au tampon IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

Inscriptions et renseignements

M. Gilbert PROTCH
6, rue de Lommerange 57650 FONTOY
Tél : 03.82.84.83.30
06.07.34.17.38

M. Dominique BALSAMO
7, Clos le Marronnier 57650 FONTOY
Tél : 03.82.84.88.88
06.15.15.20.88

Récompenses

Aux clubs FFSP les plus nombreux
A l'association locale la plus nombreuse

Ravitaillement

Boissons et petites collations offertes à tous les contrôleurs
Possibilité de ravitaillement au départ et à l'arrivée.

Secours assurés par l'Association

☎ Urgences 112

La participation à la marche vaut déclaration de bonne santé

Assurances

La F.F.S.P. est garantie en R.C. auprès de GROUPAMA

*La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques, sauf en cas d'arrêté municipal ou préfectoral
Respecter la forêt.*

Il est interdit de fumer en forêt et d'allumer du feu sur le parcours.

Les chiens devront être tenus en laisse.

Les déchets seront jetés dans les poubelles sur le parcours.

Ne pas s'éloigner des sentiers balisés

Respecter le Code de la Route.